

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32199**

Intitulé

Expert en audit et contrôle de gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe institut supérieur européen de gestion (Groupe I.S.E.G), Institut supérieur de gestion (I. S. G)	Directeur, Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction Générale et dans certains grands groupes sous l'autorité fonctionnelle du DAF (Directeur Administratif et Financier).

L'Expert en audit et Contrôle de Gestion exerce sa fonction dans 8 domaines d'activités :

- La pratique de l'expertise financière
- L'élaboration du budget annuel
- La supervision et le contrôle de l'ensemble du processus budgétaire
- L'élaboration d'outils d'aide à la réflexion
- La réalisation d'audit interne par l'analyse et l'évaluation des risques
- La garantie de l'information sur la valeur patrimoniale
- La pratique ponctuelle d'audits externes à l'Entreprise
- La contribution aux réflexions sur le déploiement d'un système d'information au sein de l'Entreprise

Capacités attestées

L'Expert en Audit et Contrôle de Gestion sait mettre en place à l'intérieur d'une structure, les outils d'aide à la gestion, à la décision et à la réflexion. Pour cela, il maîtrise des techniques comptables et budgétaires dans l'élaboration et la lecture d'un Bilan et d'un Compte de Résultats.

Il diffuse une information périodique et de qualité sur l'activité et les résultats de l'entreprise. Pour cela, il maîtrise les systèmes d'information et de gestion budgétaire (ERP-SAP).

Il diffuse une information fiable sur la valeur patrimoniale de l'entreprise. Pour cela, il sait utiliser les techniques de valorisation des actifs et des passifs (Inventaire permanent).

Compétences économiques

Il détecte dans une activité d'entreprise :

- les domaines internes ou externes d'influence sur les résultats par une bonne culture économique (Loi de l'offre et de la demande, parité monétaire, cours des matières premières, taux bancaires, etc.) ;
- les secteurs d'activités qui contribuent aux résultats de l'Entreprise

Compétences managériales

Il est à même de défendre les intérêts à haut niveau de l'entreprise dans le cadre d'une négociation (prêt, marché, etc.). A cet effet, il doit bénéficier de la confiance du dirigeant et d'une image d'interlocuteur compétent vis-à-vis de l'extérieur.

Il communique de façon claire, pertinente et rigoureuse une information périodique et fiable. Pour cela, il est d'une rigueur absolue dans le processus de collecte et de traitement des données

Il formule des jugements de valeur et des opinions en toute conscience et conserver son indépendance. Pour cela, il associe éthique et grande capacité d'analyse et de synthèse.

Il peut être amené à diffuser de façon restreinte une information confidentielle (ou d'avoir accès à celle-ci). Pour cela, il sait mener sa mission d'Audit et de Contrôle en toute discrétion.

Compétences relationnelles

Il fédère les acteurs des différents services, succursales, usines sur un projet visant à améliorer l'unicité des informations ;

Sur une base de données commune

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Expert en Audit et Contrôle de Gestion est appelé à exercer dans tous types de secteur d'activité avec, toutefois, une certaine inclinaison pour les métiers :

- du Commerce et de la Distribution de biens d'équipement ou intermédiaires
- de Production Industrielle

et dans le secteur tertiaire pour :

- les Assurances et Organismes Financiers, Locations et Leasing
- les Cabinets d'Expertise Comptable, d'Audit, d'Analyse Financière
- les Services Directs et les TIC

Ceci peut se faire en France ainsi qu'à l'étranger ce qui implique une parfaite connaissance de l'anglais ainsi que des procédures légales propres au pays sur lequel il intervient.

Type emplois accessibles

- Directeur/Manager/Expert de l'Audit et du Contrôle de Gestion
- Contrôleur de Gestion
- Directeur/Manager/Expert du Contrôle de Gestion
- Auditeur Financier et Contrôleur
- Responsable Gestion et Audit
- Auditeur et Contrôleur du Pilotage des Risques
- Financial Controller
- Financial Control Officer (FCO)

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification de l'Expert en Audit et Contrôle de Gestion comporte les composantes suivantes :

Composante de Culture Economique : évaluations écrites à partir d'études de cas réels d'entreprises ou de groupes européens qui ont pour but de découvrir les différentes fonctions opérationnelles d'une entreprise face aux domaines d'influence internes et externes

Composante de Gestion d'entreprise : élaboration d'un compte de résultat et analyse bilancielle à partir d'un cas d'entreprise

Composante Ingénierie et Finance des Marchés : études de cas

Composante Corporate, Contrôle et Audit : approche bilantielle et Audit d'Entreprise dans le cadre de cessions d'actifs, acquisitions, fusions

Composante Gestion de Patrimoine, Banques et Assurances : Gestion des risques et Gestion des Biens

Composante de synthèse et d'observation : rédaction et soutenance d'un mémoire, en groupe de 3 à 4 personnes, en rapport à une mission de longue durée

Composante d'intégration professionnelle : projet personnel rédigé et soutenu, découlant d'une expérience vécue en entreprise au cours de la dernière année

Composante Managériale : stage en entreprise, mémoire et soutenance, maîtrise linguistique, développement international (études de cas ou projet pour une entreprise), analyse transactionnelle.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	57 % de représentants extérieurs 43 % de représentants intérieurs
En contrat d'apprentissage	X	57 % de représentants extérieurs 43 % de représentants intérieurs
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	57 % de représentants extérieurs 43 % de représentants intérieurs
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	57 % de représentants extérieurs 43 % de représentants intérieurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé Expert en audit et contrôle de gestion avec effet au 02 février 2011, jusqu'au 02 février 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel le 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Ajout l'autorité responsable « Institut supérieur de gestion (I. S. G) ».

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en audit et contrôle de gestion" avec effet du 30 janvier

2018, jusqu'au 07 août 2022.

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en audit et contrôle de gestion" avec effet au 30 janvier 2015, jusqu'au 30 janvier 2018. Autorité responsable : Association groupe Institut Supérieur Européen de Gestion (ISEG).

Arrêté du 5 avril 1995 complétant l'arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 4 mai 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé « Titre de l'Institut Supérieur Européen de Gestion (ISEG) - filière Commerce Marketing - filière Gestion Financière et Comptable - filière Management » pour les sites Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Nantes, Strasbourg, Toulouse.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 80 bénéficiaires par an.

Autres sources d'information :

www.iseg.fr

<http://www.iseg.fr>

Lieu(x) de certification :

ISEG PARIS - 28 rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ISEG PARIS - 28 rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris

ISEG BORDEAUX - 51 rue Camille Godard - 33000 Bordeaux

ISEG LILLE - 10-12 rue du Bas Jardin - 59000 Lille

ISEG LYON - 86 boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon

ISEG NANTES - 28 rue Armand Brossard - 44000 Nantes

ISEG STRASBOURG - 4 rue du Dôme - 67000 Strasbourg

ISEG TOULOUSE - 14 rue Claire Pauilhac - 31000 Toulouse

ISG LYON - 86 boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon

ISG PARIS - 8 rue de Lota - 75116 Paris

ICS BEGUE - 40 rue du Chemin Vert - 75011 Paris

Historique de la certification :

Art. 6- publié au Journal Officiel du 23 octobre 1999 - Il est mis fin, à compter de la parution du présent arrêté au Journal officiel, à l'homologation des titres suivants : « Titre de l'Institut Supérieur Européen de Gestion (ISEG) - filière Commerce Marketing - filière Gestion Financière et Comptable - filière Management » pour les sites Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Nantes, Strasbourg, Toulouse.

Certification précédente : Expert en audit et contrôle de gestion